



Votre Intercos



N°6

Décembre - 2023

Le magazine de la
Communauté de communes Flandre Lys





La Communauté de communes Flandre Lys est un territoire dynamique où il fait bon vivre. Comme vous le lirez dans les pages de ce numéro de décembre de « Votre Interco' », la CCFL multiplie les actions pour accompagner les habitants, les entreprises,

pour rendre le territoire plus attractif, mais aussi pour pérenniser et développer les activités sur le territoire, tout en faisant preuve d'une valeur qui nous est chère, celle de la solidarité. Solidarité entre les communes du territoire, solidarité avec les habitants !

Depuis 2020, nous avons replacé le projet de gouvernance sur la co-construction avec les communes. La CCFL est redevenue un outil à destination des communes dans l'intérêt général. On a d'ailleurs augmenté de 50% depuis 2020 la dotation de solidarité communautaire.

En 2024, votre intercommunalité poursuivra ses efforts dans les domaines de la mobilité avec la pérennisation de la navette MA.Lys qui a trouvé son public, la création dans le cadre du plan pluriannuel de quelque 8 km de pistes cyclables sur le territoire on encore le déploiement de nouvelles bornes de recharges électriques dans les communes.

Nous mettrons aussi l'accent sur :

- L'accompagnement auprès des habitants, avec notamment le déploiement au cours du 1^{er} semestre d'un nouvel outil d'aide à la décision pour l'installation de panneaux solaires
- L'accompagnement auprès des entreprises avec la poursuite des aides à la création et à la reprise d'activités économiques, mais aussi la construction de la nouvelle zone d'activités du Moulin Madame
- Le développement touristique, avec la création d'un préau à la base de loisirs Eolys, mais aussi l'installation en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane d'une nouvelle passerelle mobile au-dessus de la Lys reliant Saint-Venant à Haverskerque au niveau de la base nautique Flandre Lys
- Le développement de l'action culturelle (Mois du Japon, CléA, la 2^e édition de Lys en Scènes...)

Enfin, le campus aéronautique Flandre Lys poursuit son envol, avec la création d'une nouvelle école de pilotage à venir sur le site de l'aéroport de Merville-Lestrem, la construction d'un nouveau hangar de remisage.

Comme vous le voyez, la CCFL bouge avec et pour ses habitants, ses partenaires pour développer

l'attractivité du territoire tout en conservant notre cadre de vie.

En cette fin d'année 2023, je tenais, avec l'ensemble de mes collègues du conseil communautaire, à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et à vous adresser mes meilleurs vœux pour 2024 !

Jacques HURLUS

Président de la Communauté de communes Flandre Lys



Bulletin gratuit – ISSN : 2779-2904

Directeur de la publication : Jacques Hurlus

Directeur de la rédaction : Marc Vasseur

Rédaction et mise en page : Service Communication de la CCFL

Imprimé sur papier satiné certifié PEFC, par l'Imprimerie Pacaud

Tirage : 18 600 exemplaires

Distribution : TTS et AIREME

Crédits photos : CCFL, Garance Li, Sophie Decoopman, Totemus

Aucun article ni photo du journal communautaire de la CCFL ne peut être reproduit sans l'autorisation du service Communication de la CCFL

Sommaire

Votre interco'

P. 2-7

- Edito
- Bilan de mi-mandat

S'installer & vivre

P. 8-14

- Un nouveau délégué de service public à la tête du centre aquatique Flandre Lys L'Ondine
- 8km de pistes cyclables seront créées en 2024
- Base de loisirs Eolys : un préau pour le printemps
- Campus aéronautique : une nouvelle école de pilotage
- MA.Lys poursuit son développement
- Lutte contre les violences intrafamiliales, la CCFL au rendez-vous !

Entreprendre & travailler

P. 16-17

- Rencontre avec Olivia Derisbourg, fleuriste à Merville et bénéficiaire du dispositif « Mon Commerç'en test »
- Des aides pour la création et la reprise d'activités économiques

Aménager & préserver

l'environnement

P. 18-19

- Biodéchets, une nouvelle réglementation en 2024
- Lestrem Nature, une association qui œuvre pour le territoire

Découvrir & se dépenser

P. 20-21

- Record de fréquentation en 2023 pour la base nautique
- Avec Totemus, les chasses au trésor permettent de (re)découvrir le patrimoine local

Grandir & apprendre

P. 22-27

- La culture nippone s'invite en Flandre Lys
- La Cie Page 55 en résidence de mars à juin
- La chorale interco' se prépare pour le grand soir
- Devenir assistant maternel, pourquoi pas vous ?



Bilan de mi-mandat

« Une gouvernance besogneuse, loin de la politique spectacle ! »

Le 11 juillet 2020, une nouvelle équipe d'élus s'installait à la tête de la Communauté de communes Flandre Lys pour un mandat de 6 ans, avec en chef de file son président, Jacques Hurlus. Tout juste entré dans la seconde moitié de ce temps d'actions, que retient-on de ces trois premières années aux commandes de l'intercommunalité ? Quelles sont les réalisations qui marqueront la seconde partie de ce mandat ? Pour y répondre, le Président Hurlus se livre sans détour.

Votre prise de fonction à l'été 2020 s'est fait en pleine crise de la Covid. Qu'est ce qui vous a le plus marqué ?

Effectivement, j'ai été élu le 11 juillet 2020. Nous étions alors en pleine deuxième vague de la Covid-19, la situation sanitaire était dégradée et le contexte compliqué face à une pandémie inédite. Avec la nouvelle équipe d'élus, j'ai ainsi pris le relais. Nous avons poursuivi et amplifié le système d'aides aux entreprises en Flandre Lys pendant la période de la pandémie, avec au total près d'1,5 million

d'euros accordés. Le système de gouvernance qui a été mis en place a permis de retrouver une certaine sérénité de fonctionnement à travers les commissions et les conseils communautaires. Si au départ, il était parfois difficile d'avoir une majorité sur certains points, grâce à une méthode de travail bien huilée et une sérénité retrouvée, les projets avancent et sont validés bien souvent à l'unanimité. On a remis du lien entre les communes et la CCFL. L'intercommunalité n'est pas un organe supracommunal. Je conçois la CCFL comme un outil à destination des communes et non comme un organe qui éditte les règles et les uniformise. On doit travailler tous ensemble et non à la gloire d'une personne. Je trouve juste dommage que certains élus n'aient pas compris cette démarche et en soient restés aux querelles politiques et de personnes.

La co-construction est l'un de vos leitmotiv...

En CCFL, le Président préside, mais avec un consensus auprès des 8 communes. Il faut respecter les communes, petites et grandes, d'où l'importance

de la co-construction et des discussions. Je me plais à dire que le bien ne fait pas de bruit, et que le bruit ne fait pas de bien ! On est sur une gouvernance besogneuse, loin de la politique spectacle. On travaille ensemble pour toutes les communes dans l'intérêt général sans vouloir en tirer une gloire personnelle. D'ailleurs, Descartes ne disait-il pas : « La gloire n'est que l'amour de la louange ».

Une de vos promesses était de replacer la solidarité entre les communes au cœur du projet politique. Qu'en est-il ?

C'est l'une des promesses que j'ai faite lors de mon élection. La Communauté de communes Flandre Lys met à disposition sur ce mandat 2020-2026 un total de 18 millions d'euros de fonds de concours à disposition des huit communes, ce qui représente quelque 450 € par habitant. Grâce à ce nouveau système plus souple, les communes ont la possibilité de demander l'intégralité de cette aide sur un seul projet ou de la répartir sur plusieurs projets. Ce qui permet aux plus petites communes, qui ont de facto des projets de moins grande envergure ou en nombre restreint, d'avoir un accès à cette aide et non d'être dans un système inique. Il est important que les communes puissent disposer d'une autonomie de choix de leurs investissements. 18 millions d'euros de fonds de concours sur le mandat, cela représente à minima 36 millions de travaux sur le territoire, puisque la CCFL finance les fonds de concours à hauteur de 50% du reste à charge pour la commune. La solidarité avec les communes passe également par la dotation de solidarité communautaire (DSC) qui a été augmentée de 50% - passant à 2,47 millions d'euros -, afin d'apporter une solidarité avec les petites communes et une certaine centralité à la ville de Merville. Depuis 2020, j'ai souhaité que la CCFL puisse apporter un appui technique, mais également accroître la mutualisation du matériel et des achats.

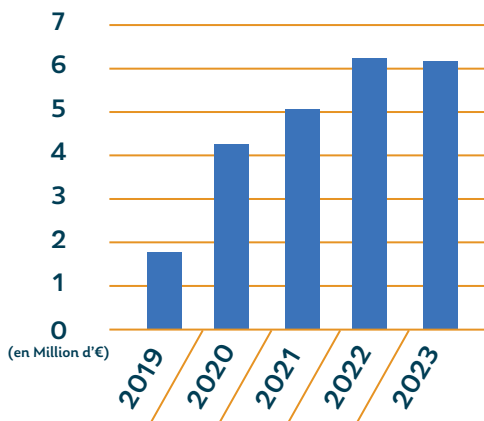
Évolution de la dotation de solidarité communautaire

	2020	2021	2022	2023
ESTAIRES	294 640,00 €	439 920,00 €	450 603,00 €	454 867,24 €
FLEURBAIX	143 544,00 €	220 673,00 €	225 072,00 €	225 072,00 €
GORGUE	109 565,00 €	169 006,00 €	169 006,00 €	169 006,00 €
HAVERSKERQUE	203 384,00 €	299 388,00 €	305 972,00 €	306 677,73 €
LAVENTIE	355 448,00 €	533 878,00 €	565 084,00 €	565 084,00 €
LESTREM	113 241,00 €	173 968,00 €	173 968,00 €	173 968,00 €
MERVILLE	229 835,00 €	340 062,00 €	351 850,00 €	354 304,09 €
SAILLY-SUR-LA-LYS	150 343,00 €	223 105,00 €	223 105,00 €	223 105,00 €
TOTAL	1 600 000,00 €	2 400 000,00 €	2 464 660,00 €	2 472 084,06 €

La réfection de la voirie était aussi l'une des priorités...

Depuis fin 2018, la CCFL a récupéré la compétence voirie. On y a depuis intégré la borduration. Les communes gardent la compétence pour les trottoirs. On a bien avancé sur ce dossier, puisqu'on réalise année après année dans le cadre de notre plan pluriannuel d'entretien des voiries une réfection de plusieurs tronçons chaque été. D'ici 2026, on aura investi près de 25 millions d'euros pour refaire quasi l'intégralité des quelque 260 km de voirie. Ce qui est important, puisqu'il s'agit ici de conserver et d'améliorer votre cadre de vie et l'état du patrimoine. Notre priorité reste votre confort de vie. Nous avons aussi obtenu des départements du Pas-de-Calais et du Nord de reprendre environ 10 km de voiries déclassées en contrepartie de versement respectif d'1,3 million et de 412 000€ à la CCFL.

Montant des travaux de voirie



Quelles ont été les principales réalisations de cette première partie de mandat ?

Sans tous les énumérer, de nombreux projets ont abouti. Outre les voiries, le Castel de l'Alloeu a été rénové et accueille les services notamment de la France Services qui ont trouvé leurs utilités et leur public, ainsi que deux personnes recrutées pour lutter contre l'illectronisme sur le territoire. Dans le domaine de la santé, importante à nos yeux et afin de lutter contre les déserts médicaux, avec le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) nous avons permis avec l'inauguration de l'espace Catherine-Lauwerier à Haverskerque en 2023 à chaque commune d'avoir une maison de santé pluridisciplinaire. C'est quelque chose d'unique dans les Hauts-de-France à l'échelle d'une intercommunalité.



Le réaménagement de la base de loisirs Eolys (2,8 millions d'euros, dont 1,2 million de subventions) a permis au territoire de posséder un nouvel équipement de loisirs communautaire. Une aire de jeux pour tous gratuite et attendue par les familles du territoire.

Tout cela contribue à rendre notre territoire plus attractif.

Dans le domaine du développement économique, l'acquisition de l'aérodrome en janvier 2022, devenu depuis l'aéroport de Merville-Lestrem, a marqué la première partie du mandat. A ce titre, plus d'1 million € de travaux y ont été effectués (clôture, taxiway, fissures) au niveau de l'aéroport, un travail salué par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile).

Lutter contre les friches, les résorber, les réhabiliter, c'est dans l'ADN de la CCFL. Encore

plus à l'heure où la loi ZAN (Zéro artificialisation nette) limite la consommation des terrains. Nous avons, notamment au niveau de Safilin à Sailly-sur-la-Lys ou encore Vallys, débuté les travaux de lutte contre les friches afin de pouvoir y accueillir de nouvelles activités. Enfin, fort de son expérience et de son partenariat avec le Smictom des Flandres, nous pouvons nous vanter d'être très vertueux en matière de tri des déchets, aussi nous avons souhaité récompenser vos efforts en baissant de façon régulière les tarifs de la collecte des déchets.

Les mobilités sont au cœur de l'actualité. Comment agissez-vous dans ce domaine ?

L'intercommunalité a pris ab initio la question de la mobilité en Flandre Lys. Que ce soit avec l'aire de covoiturage ou encore Vélysoo (location de vélo à assistance électrique). Dans le cadre de son schéma directeur, la CCFL met l'accent sur la mobilité avec de nombreuses actions en 2024 dans le dessein de répondre aux attentes des habitants :

- La navette Ma.Lys expérimentée depuis fin 2022 est reconduite. Ce service de navette à 1€ monte en puissance, joue pleinement son rôle social et de solidarité. Il répond aux besoins sur le territoire. Nous sommes en réflexion actuellement pour obtenir la compétence afin de pouvoir faire sortir la navette du territoire Flandre Lys et desservir notamment les gares à proximité.
- Le plan de création de pistes cyclables sur le territoire se poursuit, avec en 2024 cinq nouveaux tronçons et 8 km de pistes. Il faut créer les conditions adéquates sur le territoire pour que les déplacements via ce mode de transport doux poursuivent leur développement.
- De nouvelles bornes de recharge électrique vont être implantées sur le territoire afin de compléter la dizaine de bornes déjà existantes.

Nous réfléchissons à d'autres solutions pour développer les nouvelles mobilités sur le territoire en faisant preuve d'innovation.

Quelles seront les grandes orientations lors de cette seconde moitié de mandat ?

On poursuit les actions menées et engagées lors de la première moitié du mandat. On va également mettre l'accent sur la mobilité, le développement



des zones d'activités économiques (zone d'activité du Moulin Madame...) et des aides accordées pour la création ou la reprise d'entreprises sur le territoire.

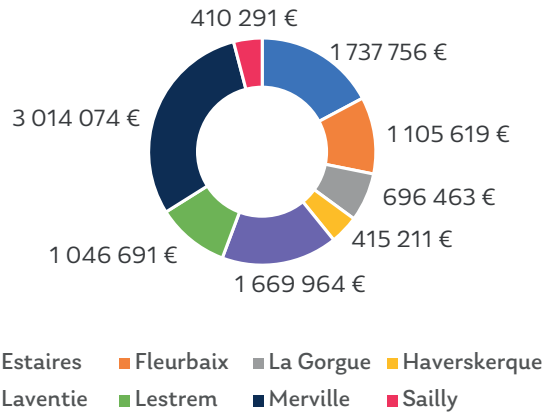
D'un point de vue touristique, au niveau de la base nautique Flandre Lys, nous sommes en phase d'acquisition de nouvelles parcelles pour développer de nouvelles activités, créer un nouveau parking pour répondre à la demande croissante des visiteurs et rénover les écolodges. Toujours au port, un accord a été trouvé avec Voies navigables de France et l'agglomération de Béthune-Bruay pour mettre en place une nouvelle passerelle sécurisée permettant de relier Saint-Venant et la base nautique.

La CCFL va disposer en 2024 d'un nouveau Plan local de l'habitat, en sachant que 6 communes du territoire sont soumises à l'obligation des 20% de logements sociaux. Un des enjeux pour les prochaines années sera d'avoir une politique ambitieuse en matière de logement et d'avoir la capacité de loger une partie des nouveaux emplois qui se développent dans le Dunkerquois. Il nous faudra aussi penser au vieillissement de la population et à des solutions de logement. La création d'une Maison d'accompagnement hybride à Fleurbaix avec les Papillons blancs permettra par exemple d'accueillir et d'accompagner dans un même lieu 10 personnes autonomes en situation de handicap vieillissant et 10 personnes âgées autonomes.

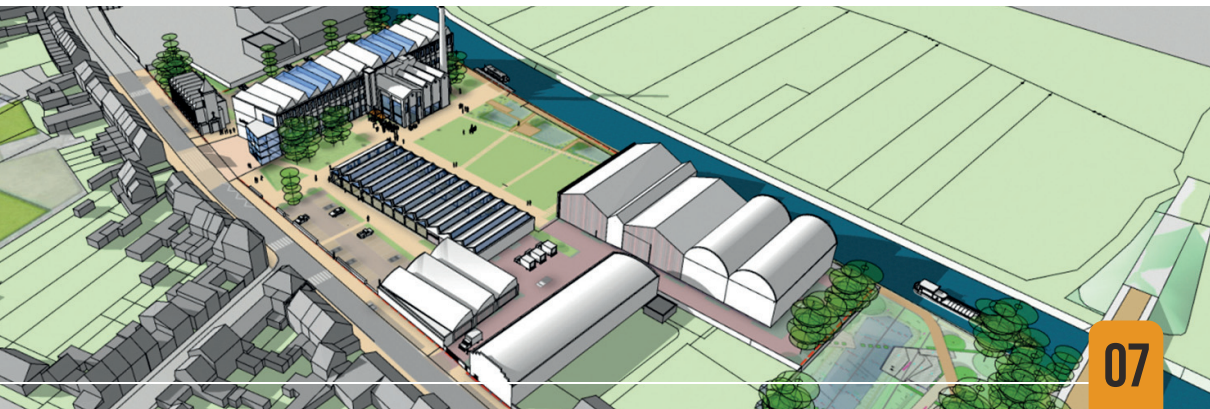
Sur le site de l'aéroport, trois principaux objectifs se dessinent. Reconstruire une école de pilotage pour l'EPAG et démolir une partie des anciens bâtiments et créer de facto un embryon autour de l'aéronautique en partenariat avec l'EPAG, l'IAAG et le lycée d'Estaires qui a une section aéronautique. Poursuivre la métamorphose et le réaménagement de la base de loisirs Eolys, avec notamment la création d'un préau en 2024. Et enfin, récupérer une partie de l'emprise foncière pour du développement économique en lien avec l'aéronautique.

Sur la friche Safilin, le démarrage du projet est prévu en 2025. Quant à Vallys, les entreprises sont attendues en 2024.

Répartition par commune des fonds de concours de la CCFL versés entre 2020 et 2023



Sans oublier la future déchetterie de Merville, la mise en place d'un nouvel outil d'aide à la décision pour les habitants : le cadastre solaire, ou encore la création d'un atlas de la biodiversité à l'échelle de l'intercommunalité.



L'ONDINE, centre aquatique Flandre Lys

Quels changements au 1^{er} janvier 2024 ?

La CCFL a investi dans la création d'un Centre aquatique sur son territoire. Installé sur la commune d'Estaires, le centre aquatique Flandre Lys L'Ondine était géré depuis son ouverture en 2018 par la société Récréa en tant que délégataire de service public (DSP).

Cette DSP arrivant à échéance, comme le veut la procédure, un nouvel appel d'offres a eu lieu courant 2023 et c'est la société Equalia qui l'a emporté. Equalia devient donc le nouveau délégataire du centre aquatique L'Ondine.

Equalia est une société née il y a plus de 40 ans d'une aventure humaine qui a placé les valeurs humaines et le sens du service public au cœur de son ADN et de son mode de fonctionnement.



Equalia gère plus de 60 équipements ludosportifs (centres aquatiques, bien-être, patinoire, base de loisirs...) dont plusieurs centres aquatiques dans la région (Linéo à Wormhout, La Piscine des Weppes à Herlies...). Fort de ce savoir-faire, de cette expérience et du maillage de ses équipements de proximité, Equalia va permettre à L'Ondine de poursuivre son développement et répondre ainsi à vos attentes.

- **L'Ondine changera-t-elle de nom ?** Non, le centre aquatique Flandre Lys conservera le nom de L'Ondine. Le nom du centre aquatique n'est pas lié au délégataire qui gère la délégation de service public. Il est propriété de la Communauté de communes Flandre Lys.
- **Les tarifs vont-ils augmenter au 1^{er} janvier 2024 ?** Non, les tarifs des entrées et des activités proposées à L'Ondine, centre aquatique Flandre Lys resteront les mêmes qu'en 2023.
- **Vais-je retrouver mes activités nautiques et de bien-être ?** Oui, les activités de bassin, aquatique et de bien-être resteront les mêmes.

Quant aux animations proposées, il y aura des nouveautés qui seront dévoilées à partir de janvier 2024.

- **Les horaires vont-ils évoluer ?** Oui, les horaires d'ouverture vont évoluer partiellement. A compter de 2024, les horaires resteront les mêmes qu'actuellement, sauf le mardi.

Equalia proposera le mardi, en plus des horaires actuels, une nocturne jusqu'à 22h.

- **J'ai un abonnement en cours, sera-t-il encore valable au 1^{er} janvier 2024 ?** Oui, les abonnements débutés en 2023 resteront valables en 2024. Le nouveau délégataire Equalia communiquera auprès de ses clients à compter du 2 janvier 2024.

- **Vais-je retrouver le même personnel à L'Ondine ?** Le nouveau délégataire, comme le stipule le contrat de DSP, a l'obligation de proposer à l'ensemble du personnel du centre aquatique Flandre Lys de le conserver aux mêmes conditions. Proposition qui a été faite par Equalia auprès des salariés de L'Ondine.

8 km de pistes cyclables en 2024 !

Dans le cadre de son plan mobilité, la CCFL engagera en 2024 des travaux de créations de pistes cyclables sur plusieurs tronçons du territoire.

Privilégier les mobilités douces. Favoriser les déplacements décarbonés. Assurer la sécurité des usagers utilisant le vélo grâce à un meilleur partage de la voirie. Tels sont les leitmotivs de la CCFL en matière de mobilité

dans le dessein de répondre aux attentes des habitants et à cet enjeu sociétal sur son territoire.

En 2024, 6 nouveaux tronçons seront lancés au printemps 2024. Ce qui représente un total d'environ 8 km de création de pistes cyclables bilatérales venant s'ajouter à celles déjà existantes. Des travaux qui entrent dans le cadre du plan pluriannuel de développement

de la mobilité douce en Flandre Lys, avec l'objectif à terme de permettre de relier Haverskerque à Fleurbaix à vélo par le biais de voies dédiées ou protégées. Ce tracé final favorisera également l'accès à vélo aux sites intercommunautaires comme la Base nautique Flandre Lys à Haverskerque, la base de loisirs Eolys à Lestrem, le centre aquatique L'Ondine à Estaires...

Tronçon 1 : création d'une piste cyclable, chemin du Halage à La Gorgue – 2,2 km.

Le chemin du Halage, le long du canal, qui jusqu'ici était seulement piétonnier va être réaménagé sur une distance de 2,2 km pour créer une véritable piste cyclable. Des travaux préparatoires sont réalisés en cette fin d'année, à la bonne période écologique, avec notamment le débroussaillage le long du tracé.

Cette nouvelle piste permettra sur ce tronçon de partager l'espace entre utilisateurs de la petite reine et piétons.

Tronçon 2 : création d'une piste cyclable, rue Louis-Bouquet à Fleurbaix – 1,3 km

Création d'une piste cyclable dans la rue Louis-Bouquet, entre la Mairie et la zone d'activités du Bois II.



Tronçon 3 : création d'une piste cyclable, chemin du Halage à La Fosse Lestrem – 0,9 km.

Tronçon 4 : création d'une piste cyclable entre La Gorgue et Lestrem – 1 km

Entre le rond-point « Au rendez-vous fermier » et l'entrée de Lestrem, rue du Général de Gaulle. Ces travaux de mobilité douce seront poursuivis par la commune de Lestrem sur sa voirie dans le cadre de son programme de voirie.



Tronçon 5 : création d'une piste cyclable rue du Moulin à Haverskerque – 1,5 km. Pour relier en toute sécurité le port et le centre d'Haverskerque.

Tronçon 6 : rénovation de la piste cyclable existante entre le rond-point de Paradis et l'entrée de la base de loisirs Eolys, à Lestrem – 0,850 km.

Un préau à Eolys pour le printemps !

Le renouveau d'Eolys, la base de loisirs Flandre Lys, a fait l'unanimité depuis sa réouverture en juillet dernier. La construction du préau va clore cette première grande phase de réaménagement du site.

Eolys est l'un des éléments fédérateurs du territoire. Base de loisirs totalement gratuite, elle a été entièrement repensée et réaménagée en 2023 pour offrir des aires de jeux adaptées aux différents âges et faire de ce site communautaire un espace dédié pour les familles.

Eolys est désormais bien équipée et est devenue un des spots préférés des familles du et hors du territoire Flandre Lys. Sur ce vaste site, il ne manquait qu'un espace pour s'abriter, se mettre

à l'abri d'une averse ou tout simplement se mettre un temps à l'ombre lors des périodes de fortes chaleurs. La construction du préau va palier ce manque.

Sur une dalle béton et avec une charpente en bois, le préau couvrira une surface de quelque 300m². Il sera fermé sur un côté et largement ouvert avec une vue sur les jeux. Il sera installé en contrebas du restaurant l'Hélice, entre les aires de jeux et l'aérodrome.

Ce préau a pour objectifs :

- d'offrir un accueil couvert au public pour se protéger de la chaleur, du vent ou de la pluie
- de répondre aux attentes des utilisateurs d'Eolys. En bordure de ce préau, un point de vente (petit alimentaire, boissons) sera installé en complément du restaurant déjà existant.



Les travaux de construction ont débuté en cette fin d'année et s'achèveront au printemps 2024 afin que le préau soit opérationnel pour la belle saison. Ce chantier est financé intégralement par la CCFL pour un montant de 478 939€ hors taxes.

Bientôt une nouvelle école de pilotage à l'aéroport de Merville-Lestrem !



C'est acté. Le conseil communautaire a voté lors de la séance du 17 octobre en faveur d'un projet de construction d'une nouvelle école de pilotage sur le site de l'aéroport de Merville-Lestrem.

Les locaux actuels de l'école de pilotage de l'EPAG-NG sont d'origine (années 60) et sont désuets, avec des normes thermiques totalement dépassés. Un bâtiment loin du standing de cette prestigieuse école créée et encadrée par des instructeurs issus de l'historique Ecole de pilotage Amaury de la Grange et qui a vu passer en son sein des pilotes de lignes aguerris dont l'un des plus célèbres pilotes et spationaute français : Thomas Pesquet. Son remplacement devenait une nécessité.

En 2022, la CCFL reprenait dans son giron le site de l'aérodrome devenu depuis aéroport de Merville-Lestrem avec l'ambition d'en faire un fleuron du territoire. Pour le faire vivre et permettre le développement du pôle aéronautique, ce projet de création d'une nouvelle école de pilotage en bord de piste est totalement adapté à un secteur dynamique et en pleine mutation.

Un projet à 7,9 millions €

Pour mener à bien ce projet, la CCFL prévoit une enveloppe de 7,9 millions d'euros, avec de possibles subventions émanant notamment de la région Hauts-de-France et de l'Etat. Ces travaux s'inscrivent pleinement dans l'ambition portée par notre intercommunalité de poursuivre in situ le développement du campus aéronautique, dans lequel l'IAAG (Institut Amaury de la Grange) a toute sa place. L'arrivée de ce dernier apporterait encore une dimension plus conséquente au pôle aéronautique Flandre Lys.

Avant que le nouveau bâtiment ne sorte de terre, l'heure est actuellement au concours d'architecte.

Aéroport : un nouvel hangar en construction !

Entré dans le giron de la CCFL en 2022, l'aéroport de Merville-Lestrem est en plein essor. Les travaux de construction d'un nouvel hangar vont débuter au 1^{er} trimestre 2024.

Dans le prolongement des hangars déjà existants, la CCFL a acté la construction d'un nouvel bâtiment de remisage

d'aéronefs. Ce dernier sortira de terre en 2024 et aura une capacité d'accueil de 1 000 m². Il viendra compléter l'existant et permettra de poursuivre le développement du pôle aéronautique Flandre Lys.

Une partie de ce hangar sera recouvert de panneaux photovoltaïques sur une surface avoisinant les 300m².

Grâce à un environnement propice permettant une exposition pleine au soleil, cet investissement pour la CCFL permettra via l'électricité captée par ces panneaux de les rentabiliser.

Le coût de ce nouvel équipement sera pris en charge par la CCFL pour une somme d'environ 700 000€ HT.

QUEL POTENTIEL SOLAIRE A VOTRE TOITURE ?

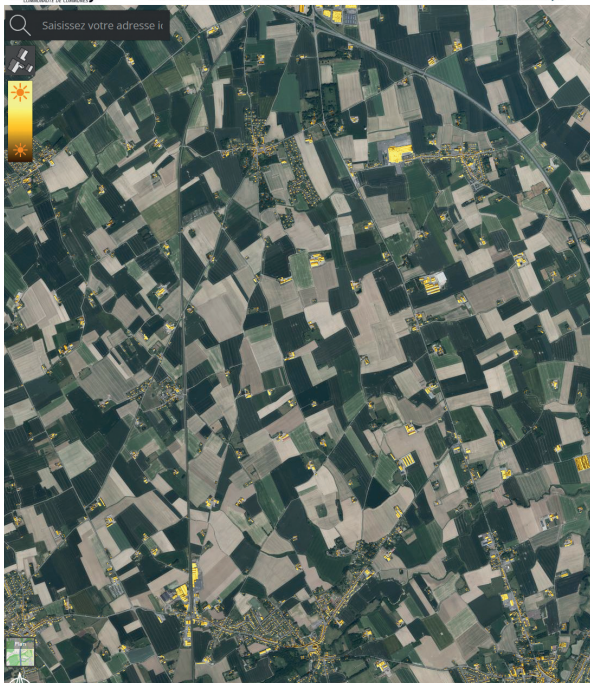
Découvrez le potentiel de votre toiture grâce au cadastre solaire proposé par la Communauté de communes Flandre Lys. Une aide à la décision avant d'y poser des panneaux solaires.

Le cadastre solaire du territoire Flandre Lys sera opérationnel au cours du premier trimestre 2024. Il s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités. Gratuit, disponible sur internet, il vous permettra de mieux comprendre l'intérêt ou non pour votre habitation de poser des panneaux solaires sur votre toiture. Cela vous donnera une simulation objective du potentiel solaire de votre toiture, et vous permettra de facto de comparer avec les chiffres avancés et présentés par les sociétés lors des démarchages et éviter ainsi les mauvaises surprises.

Ce cadastre simulera la capacité de votre toiture à pouvoir produire de l'énergie solaire qui peut être transformée ensuite en électricité ou en chaleur. Seront pris en compte dans ce cadastre solaire l'orientation et l'inclinaison des toitures, mais aussi les effets d'ombres portées comme les immeubles ou encore les arbres qui viennent limiter le potentiel solaire. Vous aurez alors le résultat du potentiel solaire de la toiture de votre habitation.

Flandre Lys

Cadastre solaire de la Communauté de Communes Flandre Lys



Simple d'utilisation et anonyme, grâce à un code couleur et à une géolocalisation cette application Cadastre solaire Flandre Lys vous informera en quelques clics sur le bienfondé d'y poser des panneaux solaires. Vous y retrouverez en autres pour chaque toiture la surface maximale de pose des panneaux, la production électrique prévisionnelle et le coût d'investissement à prévoir ainsi que le retour sur investissement.

Restera ensuite, si le potentiel solaire de votre toiture est pertinent, à vérifier la faisabilité et la rentabilité de votre future installation (capacité à supporter le poids des panneaux, règles d'urbanisme...).

cc-flandrelys.cadastre-solaire.fr

MA.Lys poursuit son chemin en Flandre Lys !

Lancée en novembre 2022, expérimentée jusqu'à fin 2023, la navette à la demande MA.Lys est devenue un incontournable des moyens de transports en Flandre Lys. Elle poursuit sa route en 2024 !



Que ce soit pour se rendre à un rendez-vous médical ou pour rendre visite à un proche, la navette MA.Lys joue pleinement son rôle et a trouvé son public. Avec plus de 400 trajets mensuels, ce service de la CCFL répond à un véritable besoin sur le territoire. Elle permet, sur simple réservation, aux résidents des communes de la CCFL d'effectuer un trajet sur l'ensemble du territoire à 1€ l'aller et 1,50€ l'aller-retour. Simple d'utilisation, il vous suffit de préciser la date, l'heure et le point de départ souhaité auprès du prestataire (par téléphone ou via le site internet).

Un service de plus en plus utilisé

Depuis le lancement de l'expérimentation, il y a une année, ce sont plus de 3 370 trajets à la demande qui ont été effectués par la navette MA.Lys. Si les trois premiers mois, le temps de faire connaître le service, le nombre de trajets mensuels n'excédait pas les 200, ces derniers frôlent désormais les 500 trajets par mois avec deux véhicules et un chiffre en constante augmentation. Ce service à la demande répond

à une problématique de mobilité sur le territoire et vient en complément des autres moyens de déplacement. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'adresse pas uniquement aux personnes de plus de 65 ans, même si ces dernières représentent un bon tiers des utilisateurs de la navette. Ce sont toutes les classes d'âges qui l'empruntent, notamment les moins de 18 ans, représentant tout de même près de 20% des utilisateurs.

Ce service est utilisé de façon régulière par des habitants des huit communes de l'intercommunalité. Si la navette permet, sur le territoire de la CCFL, de se rendre à un rendez-vous médical ou faire ses courses, sur l'année d'expérimentation, le principal motif d'utilisation reste ab initio de se rendre sur un lieu de travail ou de formation. Fort de cette expérimentation et de la fréquentation accrue de la navette, la CCFL a décidé de pérenniser MA.Lys. Un investissement de plus de 110 000€ annuel et budgété pour répondre à la demande sur le territoire.

M.I.S.S., VOTRE NOUVELLE MUTUELLE COLLECTIVE !

La mutuelle collective de la CCFL permet d'obtenir des tarifs avantageux et ainsi augmenter votre pouvoir d'achat.

L'union fait la force. C'est le principe même des mutuelles collectives. Plus il y a d'adhérents, plus les prestations et les tarifs sont avantageux. Soucieuse de permettre à l'ensemble de la population du territoire un accès à la santé pour tous, les élus de la CCFL multiplient les actions en ce sens. Aide à la création d'une maison de santé par commune, actions de prévention santé dans les écoles du territoire et donc mutuelle collective à l'échelle du territoire.

Face au constat que certains renoncent parfois à souscrire une mutuelle santé en raison de l'augmentation des tarifs et de la baisse des remboursements des soins, la Communauté de communes vous propose une nouvelle mutuelle collective grâce à un partenariat avec l'association MISS (Mission Santé Sociale) mis en place au second semestre 2023. Cette dernière vous permettra d'obtenir des tarifs avantageux et des prestations de qualité.

Ce dispositif s'adresse aux habitants de tout âge résidant sur le territoire de la CCFL et n'ayant pas l'accès à une mutuelle d'entreprise. Il est de facto à destination des étudiants, des pères et mères au foyer, des agents du service public, des demandeurs d'emploi...

Grâce à la mutualisation, le tarif de la mutuelle est négocié agissant ainsi sur votre pouvoir d'achat à l'heure où les cotisations pour les mutuelles santé sont majoritairement à la hausse.

Avec la mutuelle collective, vous restez libre de choisir la formule de la MISS la plus adaptée à vos besoins en matière de couverture santé.

Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

se mobilise
pour votre santé
et votre pouvoir d'achat

- Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches
- Une tarification **simple** générant une réelle **économie** sur vos cotisations
- Le libre choix d'une formule **adaptée à vos besoins**
- Une mutuelle ouverte **à tous** (Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin)

Reprise des permanences à compter du mercredi 20 septembre 2023

- Permanence les 1ers et 3e mercredi du mois
- De 13h30 à 17h, **uniquement sur rendez-vous**
- Lieu : France Services - Castel de l'Alloeu - Laventie
- Prise de rendez-vous au 03 76 04 44 30

MISS
Mission Santé Sociale

<https://missionsantesociale.org/>

Permanences pour la mutuelle collective :

- **France services** : Castel de l'Alloeu à Laventie. Les 1^{ers} et 3^e mercredis du mois (uniquement sur rendez-vous) de 13h30 à 17h. **Prise de rendez-vous au 0376 04 44 30**
- Prochainement dans votre commune de résidence



Agir pour lutter contre les violences intrafamiliales

La CCFL, dans le cadre de sa compétence actions sociales, fait partie intégrante du réseau V.I.F (Violences intra-familiales).



Le réseau V.I.F est une organisation qui a été mise en place sur les territoires de la CCFL et la CABBALR à l'initiative de la sous-préfecture de Béthune et concerne l'intégralité des huit communes de la CCFL. Il regroupe différents partenaires dont la CCFL, un référent VIF par commune, le sous-préfet de Béthune, le procureur de la République, ainsi qu'entre autres les représentants du département du Pas-de-Calais, de la Police nationale, de la gendarmerie de Béthune, du CIDFF et du CHRS la Vie Active...

Ce réseau a pour objectif de repérer et de lutter contre les violences intra-familiales, d'améliorer la connaissance réciproque des partenaires sur les champs de compétences et les actions ou dispositifs déployés par chacun afin de créer des liens entre les professionnels, de mutualiser ces compétences et les structures d'accueil, de

sensibiliser et informer sur les violences intra-familiales.

Dernièrement, les communes de la CCFL ont désigné un référent V.I.F par commune. Ce référent a un rôle d'intermédiaire entre le réseau V.I.F et les équipes municipales.



On été désignées mesdames Terrier (Fleurbaix) Vasseur (Haverskerque) Derock (La Gorgue) Mancey (Laventie) Hiel (Lestrem) Beuraert (Merville) De Swarte (Sailly-sur-la-Lys)

En novembre, ces référents V.I.F ont participé à une formation les 9 et 10 novembre,

respectivement dans les locaux de la CCFL puis à La Fabrique à Béthune. Pendant ces deux jours, ils ont travaillé sur la compréhension du phénomène de violence conjugale et sur les besoins aux victimes, ainsi que sur la présentation des structures locales et des possibilités d'accompagnement des victimes.

Mardi 21 novembre, c'est d'ailleurs sur le territoire de la CCFL qu'a eu lieu l'opération de sensibilisation aux violences intra-familiales en présence d'Eddie Bouttera, sous-préfet de Béthune. Cette opération est menée dans les boulangeries sur

le territoire du réseau VIF par le biais de distribution auprès des boulangers de fourreaux à pain avec des messages de sensibilisation et un violentomètre. Ce qui permet de sensibiliser le grand public via un aliment que l'on retrouve au quotidien dans les foyers.

Une aide de la CCFL pour démarrer son activité !

Olivia Derisbourg, fleuriste, a installé depuis peu sa boutique « Les Fleurs d'Olivia » au 20, place de la Libération à Merville grâce au dispositif Mon commerc'en test proposé par la BGE, la CCFL et la Ville de Merville.

Pourquoi avoir fait le choix de postuler au dispositif Mon commerc'en test ?

Jusqu'à-là je m'étais toujours dit qu'ouvrir mon propre commerce de fleurs n'était pas pour moi. Je ne me sentais pas en capacité de gérer la partie administrative et financière qui sont chronophages en plus de l'activité de fleuriste. Puis, un jour au détour d'une discussion avec une de mes amies ayant bénéficié de ce dispositif, j'en ai parlé avec la BGE (Boutique de Gestion Espace), la CCFL et la Ville de Merville qui souhaitaient le mettre en place. Ils m'ont bien conseillée et m'ont rassurée sur l'accompagnement que je pouvais avoir.

Votre choix s'est porté sur ce local à Merville...

Oui, quand j'ai vu le local disponible, j'ai tout de suite vu son potentiel. Etant du territoire, j'ai décidé de franchir le pas, car j'envisageais jusqu'alors d'ouvrir un local dans mon garage pour en faire un commerce de fleurs. J'ai fait une étude de marché et vu les besoins. J'ai eu la chance d'être retenue sur ce dispositif, de suivre les formations de la BGE et me voilà bien installée ici.

Comment se caractérisent ces accompagnements ?

Ce n'est pas simplement un accompagnement lors du lancement de l'activité, mais un accompagnement de façon régulière. Au niveau financier, la Communauté de communes Flandre Lys prend en charge une partie du loyer pendant



18 mois, à hauteur de 75% pendant les six premiers mois, de 50% pendant les six mois suivants et de 25% les six derniers mois. C'est une aide financière bienvenue surtout lors de cette année d'installation. La BGE s'occupe de la partie gestion de mon activité et m'accompagne dans les domaines de la comptabilité et du suivi administratif. Une sorte de coaching. Ce dispositif, c'est quelque chose de rassurant, cela me permet de fixer des objectifs tenables et me libère du temps pour me consacrer à l'activité en magasin. Au bout de l'accompagnement comme le spécifie le dispositif Mon commerc'en test, j'ai la possibilité de rester ou non dans ce local. Mon intention est d'y rester et de développer mon activité de fleuriste et également de proposer des ateliers floraux.

Avez-vous toujours souhaité devenir fleuriste ?

Pas vraiment. Plus jeune, j'étais passionnée par le dessin et je souhaitais faire mes études dans ce domaine. Comme ma thématique dans le

On vous aide et vous accompagne dans vos projets !

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CCFL soutient et favorise la création ou la reprise d'activités économiques sur son territoire. Des marqueurs de la bonne santé économique du territoire. A cet effet, elle peut aider financièrement la reprise ou la création d'activités (commerce, artisanat, services), mais aussi l'aide aux PME et TPE en développement.

Le dispositif d'aide à la reprise ou à la création d'activités économiques est soumis à conditions et ne peut être accordé qu'une seule fois. Lors du second semestre 2023, trois entrepreneurs en ont bénéficié :

- Je vous attendais (Fleurbaix)
Aide à la création : 1513€
- Carpe Diem (Laventie)
Aide à la création : 2274,67€
- O'Press (Merville et Laventie)
Aide à la reprise : 7500€

Quant à l'aide aux PME en développement, elle a bénéficié à L'Ascenseur situé à Merville pour un montant de 8 469,75€.

L'aide aux TPE en développement a été accordée à :

- La réserve du baron (La Gorgue) : 9 000€
- RD Menuiserie (Lestrem) : 8835,37€
- Allex Home (Sailly-sue-la-Lys) : 2560,80€

Des rendez-vous réguliers pour mieux vous accompagner !

La CCFL organise régulièrement des rendez-vous avec les acteurs du monde économique du territoire sur diverses thématiques. Lors du second semestre 2023, deux rencontres de ce type ont eu lieu :

- Les transitions professionnelles dans les entreprises, par la DDETS, le 25 septembre
- Gagner en efficacité dans votre communication, par Natural Link, le 20 novembre



dessin tournait toujours autour des fleurs, on m'a conseillée de me former au métier de fleuriste. Ce que j'ai fait et j'y ai trouvé ma voie. J'aime dire que c'est le métier de fleuriste qui m'a trouvée et non l'inverse. Dans mon commerce, j'essaie de m'adapter aux besoins des clients et de proposer un large panel de fleurs fraîches, séchées ou stabilisées.

Vous souhaitez connaître les prochaines opportunités en Flandre Lys afin de postuler au dispositif Mon Commerc'en test sur le territoire ?

Contactez le service
Développement économique
de la CCFL
celine.huche@cc-flandrelys.fr

Aménager et préserver l'environnement

Du neuf du côté du tri des déchets !

Courant 2024, pour répondre à la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire), une nouvelle solution de tri des biodéchets viendra compléter l'offre existante.

La Loi AGECE s'impose aux collectivités et les invite à partir de 2024 à proposer aux habitants une solution de tri à la source des biodéchets. Le tout dans le dessein de réduire les volumes de déchets ménagers qui partent jusqu'ici à l'incinération et qui sont de facto néfastes pour l'environnement.

Parmi les solutions envisagées par le SMFM (Syndicat mixte Flandre Morine), ce dernier étudie la possibilité de mettre à disposition des habitants des sacs pour trier les biodéchets. Sacs qui seraient ensuite collectés dans les conteneurs

dédiés à la collecte des déchets ménagers, puis triés sur le site de traitement des déchets. Cette étude est en cours de réalisation sur l'ensemble des intercommunalités concernées (Smictom des Flandres, SMLA et Sirom) afin de proposer une solution unique.

Sur la base du volontariat, concrètement, il serait possible, grâce à un système de sacs mis à disposition gratuitement par la CCFL, de séparer les biodéchets des ordures ménagères de son bac noir.

Pourquoi trier vos biodéchets ?

Les études nationales estiment à près de 30% la part des biodéchets dans le volume total des déchets ménagers. Un volume conséquent représentant quelque 80kg/an et par habitant, ce qui équivaut à plus de 5,4 millions de tonnes dans l'Hexagone.

Trier ses biodéchets présente de nombreux bénéfices. Ce tri permettra sur notre territoire de :

- Réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets
- Créer de l'engrais organique et permettre d'améliorer la qualité des sols pour les agriculteurs ou les gestionnaires d'espaces verts
- Produire du biogaz



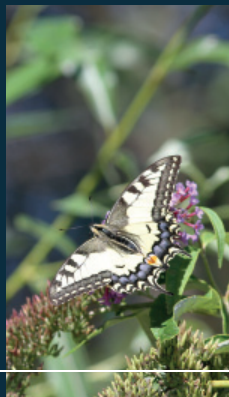
Lestrem nature, association partenaire de la CCFL

L'association Lestrem Nature intervient régulièrement sur le territoire Flandre Lys. Elle est devenue en 2023 une association d'intérêt communautaire.

L'association Lestrem Nature est partenaire de la CCFL dans le cadre du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la CCFL et s'inscrit également dans la toute récente Stratégie nationale Biodiversité 2030 (SNB). Pour rappel, le PCAET de la CCFL comporte un volet d'actions à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, augmenter la production d'énergie renouvelable, favoriser la biodiversité, limiter les émissions de gaz à effet de serre.



La CCFL s'est engagée en 2023 avec l'association Lestrem Nature, agréée pour la protection de l'environnement, pour mieux connaître et favoriser la biodiversité sur son territoire. Sur ce territoire Flandre Lys fortement marqué par l'eau et encore dominé par l'agriculture, il a été jugé prioritaire de travailler d'abord sur les milieux humides, les milieux urbanisés ainsi que les espaces agricoles. Avec dans le viseur de protéger l'environnement et de sauvegarder la biodiversité. Pour ce faire, il est essentiel de s'appuyer sur des acteurs du territoire afin de reconquérir des espaces de biodiversité.



Lestrem Nature multiplie les actions de sensibilisation et d'animation liée à la biodiversité. En 2023, 24 classes de la CCFL en ont bénéficiées. L'association place également le territoire Flandre Lys au cœur de ses actions, avec notamment la sauvegarde des insectes pollinisateurs ou encore le projet Fenêtres sur l'eau.

Des solutions déjà existantes en CCFL :

Pour réduire vos déchets ménagers, la CCFL propose déjà depuis plusieurs années quelques outils qui répondent au tri à la source des déchets :

- Des composteurs individuels, avec l'octroi d'une subvention pour l'achat d'un de ces équipements pour les habitants de la CCFL
- Des bokashis, notamment pour les personnes résidant dans des logements collectifs
- Également, la CCFL a déployé, en phase de test, quelques composteurs collectifs sur le territoire.



Selon l'article L.541-1-1 du code de l'environnement, les biodéchets sont définis comme « des déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaire ».

Ils correspondent aux :

- Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés.

2023, un très bon cru pour la Base nautique !

Année après année, la base nautique Flandre Lys s'impose comme l'un des endroits les plus courus du territoire et comme l'une des références du genre dans les Hauts-de-France.

Nichée à l'entrée du territoire Flandre Lys, sur la commune d'Haverskerque, la Base nautique Flandre Lys offre un espace partagé idéal pour la pratique des sports nautiques (canoë, paddle, bateau électrique, pédalo...), des balades fluviales mais aussi de certaines activités terrestres (tir à l'arc, vélo à assistance électrique...). Outre son positionnement géographique et la richesse de ses activités, ce qui fait son charme c'est sa capacité d'accueil et son offre grand public. On y vient souvent en famille, entre amis ou en groupes. Elle est ouverte à la belle saison, d'avril à octobre.

Fan de stand up paddle ? de tir à l'arc ? de vélo ? ou simplement envie de passer un bon moment sur l'eau à bord de l'une des embarcations proposées ? La Base nautique est l'endroit idéal pour passer un bon moment dans un lieu où se mêlent activités mais aussi aires de détente le long de la Lys. Un eden non loin de chez vous qui attire aussi bien les habitants du territoire et de la région que les touristes de passage.



11% de plus en 2023

Pour cette année 2023, les résultats de fréquentation et de chiffre d'affaires, malgré un mois de juillet marqué par un climat pluvieux, atteignent un niveau record. Alors que 2022 était déjà un très bon cru. Des résultats en hausse de 11,4% par rapport à l'an dernier.

Parmi les activités qui fonctionnent le mieux, on retrouve pour cette saison 2023 dans le tiercé de tête le pédalo, le canoë et le bateau électrique qui représentent à elles trois plus des deux-tiers de la fréquentation du site communautaire Flandre Lys.

La base nautique accueille également durant toute la saison des structures et des accueils de loisirs. En 2023, ce sont ainsi quelque 1 800 personnes qui ont participé à ces séances d'activités physiques et sportives encadrées par l'équipe pluridisciplinaire de la Base nautique.

Si vous souhaitez (re)découvrir la Base nautique Flandre Lys, on vous donne rendez-vous au printemps 2024, en cette année olympique, pour aller toujours plus vite, toujours plus haut, toujours plus fort... et décroche une nouvelle médaille d'or de la fréquentation du site.





(Re) découvrir le patrimoine grâce aux chasses aux trésors !

Par un partenariat entre la société Totemus, les communes, l'Office de tourisme et la CCFL, trois chasses aux trésors sont à découvrir sur les territoires de Lestrem, La Gorgue et Sailly-sur-la-Lys.

Depuis l'été dernier, il est désormais possible de participer à une chasse aux trésors connectée sur le territoire Flandre Lys. Une activité 100% ludique, gratuite et interactive qui allie sortie nature et (re)découverte de la richesse du patrimoine local. Conçues sous la forme d'un jeu de piste grande nature, ces chasses aux trésors vous permettent de découvrir la commune et son histoire en progressant d'un point d'intérêt touristique à un autre, et d'énigme en énigme dans le dessein de trouver le totem final.

Mises en services début juillet, les chasses aux trésors de Lestrem (Lestrem, entre nature et histoire) et de La Gorgue (La Gorgue, une histoire au fil de la Lys et de la Lawe) développent respectivement des parcours de 6,8 km et de 6,5 km et ont déjà attiré plus de 700 participants au total. Quant à celle sur la commune de Sailly-sur-

la-Lys (Entre nature et industrie, Sailly-sur-la-Lys au fil des âges), plus d'une centaine de curieux s'y sont aventurés depuis son ouverture à l'occasion des Journées du patrimoine en Flandre Lys le 15 septembre dernier. Des parcours de sortie au grand air en famille ou entre amis avec un côté ludique à faire librement en fonction de ses disponibilités. Comptez en moyenne entre 2h et 2h30 pour un parcours.

De belles chasses aux trésors à la campagne qui permettent pour les habitants du territoire d'aborder leurs communes sous un nouvel angle et pour les touristes de mettre en évidence la richesse d'un patrimoine local éclectique qui est le sel du territoire.

En 2024, de nouvelles chasses aux trésors devraient voir le jour sur le territoire.



TOTEMUS

Chasse aux trésors, comment ça fonctionne ?

- Téléchargez l'application gratuite Totemus (disponible sur Play Store et App Store) sur votre smartphone.
- Créez un compte
- Sélectionnez la chasse aux trésors que vous souhaitez réaliser

Rendez-vous au point de départ de la chasse indiqué dans le descriptif et c'est parti !

- Au fil du parcours, vous gagnerez des points qui se cagnotteront sur votre compte.

Votez pour le Prix Tiot Loupiot 2024 !

Entre janvier et mai 2024, sensibilisez votre enfant à la lecture et votez pour son album préféré dans le cadre du prix Tiot Loupiot.

Parce qu'être sensibilisé à la lecture dès le plus jeune âge est un facteur d'ouverture et de créativité, la CCFL s'inscrit cette année encore au prix littéraire Coup de cœur Tiot Loupiot. Un prix dédié aux 0-6 ans proposé par l'association Droit de Cité et soutenu par le département du Pas-de-Calais dans le cadre de l'opération « On n'est jamais trop petit pour lire ».

Pour participer au vote, il vous faudra vous rendre dans les médiathèques du réseau Esperluette, dans les crèches et au RPE entre janvier et mai 2024 de manière à découvrir la sélection de 4 albums proposés dans les deux catégories d'âges suivantes :



Vous avez la possibilité d'emprunter cette sélection de livres pendant une semaine, le temps que votre enfant se les approprie et fasse son choix. A noter que chacune des bibliothèques du réseau Esperluette et des structures du Réseau petite enfance Flandre Lys possède un jeu pour ses séances de lecture animée.



- **Catégorie 0-3 ans** (La flaque d'eau bleue ; Mais où est-elle ? ; Ribambelle ; Tu vois le jour)
- **Catégorie 3-6 ans** (Le bon coin ; D'un petit oiseau gris souris ; De bouche à oreille ; Là-haut sur la montagne)

Lorsque vous rendez vos livres, vous déposez votre coupon avec le choix de l'album préféré de votre enfant.

Résultats en juin 2024
pour découvrir l'album gagnant par catégorie.



Retour en images sur...



Samedi 16 septembre a eu lieu l'inauguration d'Eolys, base de loisirs Flandre Lys en présence notamment du président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand.

En octobre, de nombreuses animations ont eu lieu dans le réseau de médiathèques Esperluette à l'occasion de l'Esperlufête 2023.



Nouveauté de la rentrée : des ateliers makey makey permettent de s'initier aux joies de la programmation informatique avec comme objectif d'animer des objets.



Du 29 septembre au 5 novembre, le festival Conteurs en campagne a proposé 12 dates sur le territoire de la CCFL, dont les soirées d'ouverture et de clôture de cette édition 2023.



La culture nippone s'invite en Flandre Lys !

Ce sera l'un des rendez-vous culturels de ce début d'année, un mois d'activités sur la thématique du pays du Soleil-Levant.

Faire découvrir la culture nippone au plus grand nombre sur notre territoire, s'ouvrir au monde. Tels sont les objectifs principaux de cette édition 2024 du Printemps des poètes en Flandre Lys organisée par l'association Les Chemins inattendus en partenariat avec la Communauté de Communes Flandre Lys, l'Éducation nationale, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Drac, les éditions intermédiaires et l'organisation nationale du Printemps des poètes.

Parce que la culture japonaise ne se limite pas aux seuls mangas, le programme de ce mois d'animations s'annonce éclectique et participatif. Les activités s'étendront sur deux mois dans les huit communes de la CCFL, entre janvier et fin mars, et seront animées par des spécialistes du genre, parmi lesquels figurent notamment Aya Ikeda, une artiste japonaise installée dans le nord de la France.

Au menu, de nombreux ateliers seront proposés pour vous initier à la culture nippone :

- Origami (papier, fleurs, bijoux...)
- Manga
- Calligraphie
- Hachimaki (fabrication de bandeaux japonais)
- Onigri (préparation culinaire consistant en une boulette de riz et enveloppée généralement d'une algue nori)
- Contes japonais

De quoi découvrir et s'imprégner de la culture japonaise, et peut-être faire naître des vocations.

Deux dates à cocher dans votre agenda !

Mardi 30 janvier 2024 : Conférence en image « Un voyage au Japon à la découverte de la culture japonaise » par Christian Defebvre et Aya Ikeda.
Espace culturel Robert-Hossein - Merville - 18h

Vendredi 22 mars 2024 : Spectacle avec tambours japonais, danse sur le thème de la grâce, suivi de la déclamation des dix meilleurs haïkus et de la remise des prix du concours.
Espace culturel Robert-Hossein - Merville - 18h

Concours D'HAÏKU Ouvert à tous  Un haïku est un poème d'origine japonaise extrêmement bref et célébrant l'évanescence des choses et des sensations qu'elles suscitent. La CCFL vous invite dès ce mois de décembre à participer au concours d'haïkus qui seront exposés à l'Espace culturel Robert-Hossein à Merville. Ce concours est ouvert à toutes les personnes résidant ou scolarisées sur le territoire de la CCFL, ainsi qu'à toutes les personnes possédant une carte de médiathèque du réseau Esperluette.

Ce concours comporte trois étapes :

- Des ateliers d'écriture en bibliothèque à partir du 22 janvier
- L'écriture de deux haïkus (un sur un thème libre et le second sur le thème imposé de la grâce)
- Une lecture à haute voix pour les auteurs des 10 meilleurs haïkus lors de la soirée finale le 22 mars à Merville, devant un jury composé notamment du Consul du Japon à Lille, de l'artiste Aya Ikeda ou encore de Christian Defebvre qui les départagera.

CLÉA : Page 55 vous donne RDV à partir de mars !

Le Contrat local d'éducation artistique (CLÉA) Flandre Lys revient pour une nouvelle édition en 2024 avec en résidence le collectif « Page 55 ».

**RESIDENCE
D'ARTISTES**

Faciliter l'accès à la culture pour tous. Impulser une dynamique culturelle et artistique à destination de tous les publics tout en s'appuyant sur le réseau des structures du territoire. Telles sont les ambitions du Contrat local d'éducation artistique Flandre Lys. Pour cette édition 2024, le choix s'est porté sur le collectif « Page 55 » qui permettra d'amener, via cette résidence de quatre mois sur le territoire, un regard novateur sur les liens entre l'art, le sport et la culture.



La thématique du sport en cette année des JO Paris 2024 s'est imposée comme une évidence. Vous aurez l'occasion de croiser ces trois artistes (Cécile Lassonde, Mathilde Méritet et Jessica Doucha), de co-construire avec elles des projets en rapport avec le sport et la culture.

**Programme du CLÉA 2024
à retrouver prochainement sur
www.cc-flandrelys.fr**

3 questions à Cécile Lassonde, danseuse, chorégraphe et fondatrice de « Page 55 »

Pouvez-vous présenter votre collectif Page 55 ?

Page 55 est né d'une envie de mener à bien des projets mêlant nos passions, à savoir la danse et l'art plastique. J'en suis l'une des fondatrices. Page 55 sera composé pour cette résidence en Flandre Lys de trois artistes : Mathilde Méritet et moi-même qui sommes toutes les deux danseuses et chorégraphes, ainsi que Jessica Doucha qui est une artiste plasticienne sud-africaine.

Comment envisagez-vous votre résidence artistique CLÉA Flandre Lys ?

Ce sera une grande première pour nous. Nous avons l'habitude d'intervenir ponctuellement ou lors de résidences plus courtes. Participer à un CLÉA pendant quatre mois nous permettra de développer une création sur la durée avec de nombreux collaborateurs (écoles, associations, habitants...). L'objectif est de co-construire avec les habitants de Flandre Lys, pas d'arriver avec une mallette remplie et déjà bien ficelée. Chaque territoire est unique, chaque projet est unique et c'est ce qui fait la richesse de ce genre de résidence. Il y aura des ateliers, des rencontres, de l'intergénérationnel, des projets relais symboliques autour des valeurs de l'olympisme.

Comment faire cohabiter sport, arts plastiques et culture dans un même projet ?

Nous avons déjà un spectacle « Inside the box » qui tourne depuis un an et qui mêle danse et sport. Notre objectif sera, à l'instar des valeurs de l'olympisme, d'inclure le maximum de personnes dans ce CLÉA en travaillant sur la sensibilisation à travers l'art et le sport. Comme pour le sport, un artiste n'est rien tout seul, il a besoin d'une équipe, d'un collectif pour exceller. On travaillera notamment sur la danse et sur comment le sport inspire la danse, mais aussi sur la réalisation de fresque autour du sport olympique et paralympique. Tout le monde y trouvera sa place et cela nous tient à cœur.

70 choristes amateurs au diapason !

En partenariat avec l'association Les Concerts de Poche, une chorale intercommunale a vu le jour en Flandre Lys.

Sous la houlette de la chef de chœur Virginie Esposito, ce sont quelque 70 choristes amateurs qui répètent chaque semaine à Merville, Saily-sur-la-Lys et Estaires. Dans le viseur, le lever de rideau du concert de musique classique du 11 février 2024 à Laventie.

Parmi les choristes de tout âge, certains se lancent pour la première fois dans l'aventure du chant choral. Les niveaux sont hétérogènes, mais chacun fait preuve d'une grande rigueur pour se mettre au diapason.

Si l'objectif premier de cette nouvelle session de la chorale intercommunale Flandre Lys reste d'aller à la rencontre de publics variés et parfois éloignés de la culture, il n'en est pas moins question d'offrir gratuitement aux habitants du

territoire l'opportunité de travailler ensemble sur un projet culturel guidé par la voix. Trois groupes d'habitants prennent ainsi part à cette chorale menée de main de maître par Virginie Esposito. La bonne ambiance est de rigueur. Pas question ici de jugement de valeur.

Les thématiques de l'universalisme et des pays du monde sont au programme des répétitions en cette année des JO de Paris 2024.



Si le trac peut commencer à monter plus la date fatidique du 11 février approche, les choristes amateurs auront l'occasion, tels des professionnels le 18 décembre d'effectuer une répétition grandeur nature sur la scène de Laventie lors d'un exercice ouvert au grand public. Histoire de s'imprégner des lieux, de chanter devant un auditoire et de se rassurer en attendant les salves d'applaudissement du grand soir qui feront le liant entre leur prestation scénique et l'arrivée des artistes Sandrine Tilly et Jean-Sébastien Borsarell.

Concert de musique classique Les Concerts de Poche
Dimanche 11 février 2024 à 17h - Tarifs : 10€ / 6€
Salle des fêtes, rue Delphin Chavatte à Laventie



Réservations au 06 76 61 83 91 ou scannez >

Devenir assistant maternel, pourquoi pas vous ?

En Flandre Lys, comme ailleurs dans l'Hexagone, le métier d'assistant maternel est en tension. Les vocations manquent et la pénurie s'aggrave.

On considère que d'ici 2030 en France environ 150 000 assistants maternels seront partis à la retraite. Le besoin de renouvellement est fort. En Flandre Lys, ils sont 247 à exercer cette profession. Pour faire face à cette pénurie sur le territoire, et ce malgré une demande constante, vous trouverez ci-dessous quelques informations sur le métier.

Les assistants maternels accueillent généralement des enfants âgés de moins de 3 ans, ainsi que des périscolaires. Ils peuvent travailler pour plusieurs employeurs en veillant à s'adapter au rythme de chacun et en contribuant à leur bon développement.

Pour exercer le métier, il faut obligatoirement obtenir un agrément délivré par les ser-

vices départementaux de la protection maternelle et infantile qui est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable. Des aides à l'installation et à l'amé-



lioration du logement existent. Elles peuvent être versées par la CAF.

Au quotidien, le métier d'assistant maternel consiste à observer et à accompagner l'enfant dans le dessein de favoriser son éveil et répondre à ses be-

soins élémentaires (santé, repas, sommeil, hygiène, jeux...). Il est important d'instaurer un échange régulier avec les parents et d'être en accord sur la prise en charge de l'enfant. Les assistants maternels sont des professionnels qui élaborent un projet d'accueil.

Le Relais Petite Enfance Flandre Lys a pour vocation notamment de permettre l'échange entre professionnels de la petite enfance, mais aussi de permettre une sociabilisation et un éveil des enfants au travers des activités en groupes proposées. Il permet également un accompagnement administratif des assistants maternels et des familles, et est un lieu d'information et de mise en relation entre les parents et les professionnels de la petite enfance sur le territoire.

Si ce métier vous tente, n'hésitez pas à vous rapprocher du Relais Petite Enfance Flandre Lys situé au Castel de l'Alloeu à Laventie (03 66 32 24 77 / rpe@cc-flandrelys.fr)

Raconte-moi une journée chez nounou !

Vendredi 17 novembre, une dizaine d'assistantes maternelles ont présenté leur création devant un public d'enfants conquis, à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles.

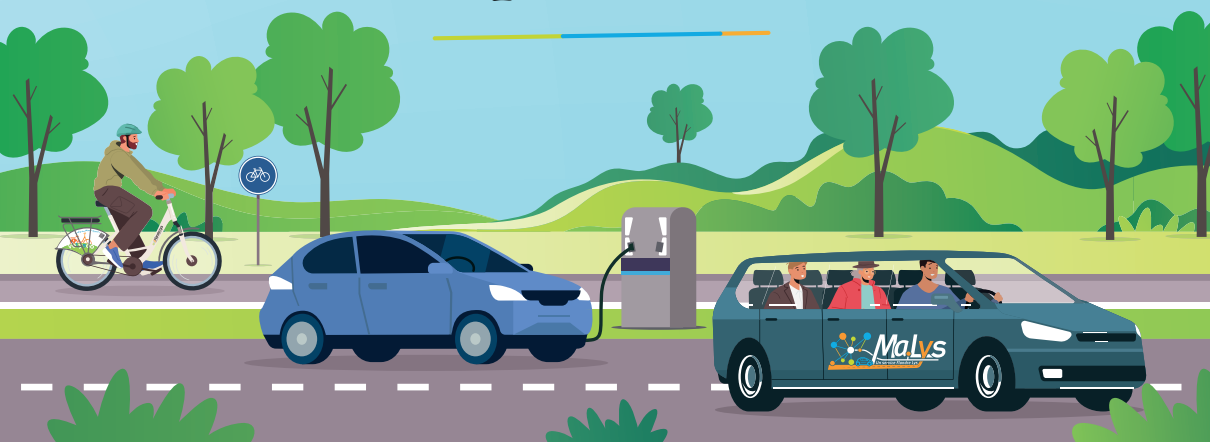
L'idée a germé en début d'année lorsque le RPE Flandre Lys cherchait une animation nouvelle pour mettre en avant le métier d'assistant maternel. Un spectacle adapté aux enfants et parlant de leur métier au quotidien. Bingo : le projet « Une journée chez nounou » était né. Du projet à sa concrétisation, les dix assistantes maternelles ont dû créer de A à Z le spectacle,

les décors, les dialogues, répéter pour être au point le jour J. Le tout sous l'œil bienveillant et les conseils du personnel du RPE. En une demi-heure, le spectacle a démontré scène après scène la réalité d'une journée passée chez une nounou à travers le regard d'un enfant.



Bonne année 2024 !

Vers une mobilité :
+ responsable
+ solidaire
+ partagée



500 rue de la Lys
59253 La Gorgue



contact@cc-flandrelys.fr



03 28 50 14 90



www.cc-flandrelys.fr
Facebook.com/ccflandrelys
Instagram/ccflandrelys